

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article3606>



Réunion du 27 septembre 2019

- Recherche - Comité de direction des Ruvres complètes -

Date de mise en ligne : lundi 10 janvier 2022

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Ruvres complètes de Montesquieu Comité de direction du vendredi 27 septembre 2019, 17h30-19h30 (Hôtel Novotel Mériadeck, Bordeaux)

Comme pour les comptes rendus précédents, les ajouts postérieurs figurent entre crochets.

Présents : Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Philip Stewart, Jean Terrel, Catherine Volpilhac-Auger.

Excusés : Cecil Courtney, Nadia Plavinskaia.

Ce comité s'annonce bref : il est peu de décisions à prendre ; il s'agit surtout de faire le point, mais d'abord d'accueillir Jean Terrel, qui a accepté de prendre la co-direction de l'édition de *L'Esprit des lois* et qui à ce titre entre au comité de direction. Il est chaleureusement salué et remercié d'avoir endossé cette redoutable responsabilité.

Cette réunion est aussi l'occasion d'évoquer le souvenir de Pierre Rétat, qui n'avait pas participé au précédent comité de direction (juin 2018) mais avait envoyé un message oral pour en démissionner ; il devait mourir quelques jours plus tard. Son travail, sa présence, son autorité scientifique et personnelle à la tête de l'édition ont joué un rôle considérable depuis que Jean Ehrard s'en est retiré ; tous les volumes publiés depuis 2010 lui doivent beaucoup. Et les liens amicaux qu'il avait su créer sont irremplaçables. La Société Montesquieu doit lui rendre hommage : un recueil de ses articles sera publié en ligne sur son site (voir Conseil d'administration).

Est évoqué l'avancement de l'édition.

Le **tome XVII** (*Extraits et notes de lecture*, 2017, Rolando Minuti dir.) a fait l'objet d'une présentation à la Villa Finaly, à Florence, le 29 mars 2019 ; les interventions de Girolamo Imbruglia et de Jean Terrel sont désormais en ligne sur le site Montesquieu : [article3278](#). Un compte rendu de l'ouvrage doit être publié dans la revue *Dix-Huitième Siècle*.

Le volume rendu à ENS Éditions dans les derniers jours de 2017, **tome XX**, *Correspondance III* (Philip Stewart et CVA dir.), a été envoyé au co-éditeur Classiques Garnier le 23 septembre 2019 ; il prend désormais place dans la file d'attente... Le dossier doit encore être présenté par CG au Centre National du Livre pour demande de subvention : il ne sera donc pas traité avant février 2020, pour impression au printemps au plus tôt [les mesures sanitaires ont retardé toute impression depuis début mars]. Il est rappelé qu'il comprend les lettres 652-860, de juin 1747 (envoi de *L'Esprit des lois* à l'imprimeur) à fin septembre 1750, soit 21 pages (introduction) + 362 (corpus) + 260 (annexes, index, tables).

Le volume suivant de correspondance (et dernier des quatre : **tome XXI**), dirigé par N. Plavinskaia, P. Stewart et C. Volpilhac-Auger, est largement commencé mais a été mis en attente, pour faire place aux **tomes XIV-XV** : l'équipe des *Pensées* a désormais achevé son travail ; Catherine Volpilhac-Auger a commencé l'indexation des noms (elle doit être faite sur les articles, non sur les pages, ce qui permet de la réaliser avant la mise en pages) et des matières - travail redoutable. La relecture générale et l'introduction seront effectuées dans les mois à venir ; il faudra ensuite passer à la phase des relecteurs extérieurs ; sont pressentis Thierry Sarmant, historien, et Frédéric de Buzon, philosophe.

Une discussion s'engage sur l'indexation ; il est recommandé à CVA de distinguer les titres d'oeuvres, et pas

seulement de renvoyer à un nom d'auteur.

Le travail sur *L'Esprit des lois* (**tomes V-VI**) est ensuite évoqué. Il s'inscrit dans la lignée du spécimen réalisé sur les livres X, XV, XVI, XXIV (et le début de XXVIII) en 2017-2019. Jean Terrel et CVA vont y travailler conjointement pour faire avancer le travail, en attendant de reprendre contact avec les anciens éditeurs qui seraient tentés de s'y remettre. La discussion est engagée sur différents points de détail, Alberto Postigliola rappelant celles de ses publications qui pourraient être utiles à l'avancement du travail. Philip Stewart évoque également son travail de traduction de *L'Esprit des lois*, et sa traduction en cours des *Lettres persanes*, qui lui ont permis de faire émerger des difficultés spécifiques. CVA signale que la traduction anglaise de *L'Esprit des lois* (*The Spirit of Law*) fait partie des éléments les plus consultés du site Montesquieu.

L'**édition en ligne** progresse elle aussi régulièrement. En mai 2019 a eu lieu l'ouverture des *Ruvres complètes* en ligne, avec les *Lettres persanes*, qui ont permis d'inaugurer l'interface de visualisation : celle-ci permet de consulter les oeuvres en disposant de fonctionnalités de lecture (en jouant sur la largeur des colonnes, en faisant ressortir le texte des variantes, etc.) que ne permettait pas le site en lui-même. Cette mise en ligne a été ralentie par la masse de cette oeuvre (en raison de sa longueur, mais aussi du nombre élevé de variantes, de l'abondance des notes d'éditeur, des documents liés, notamment avec les renvois à des éditions numérisées, qui compliquent les codages et la présentation) ; l'avantage est que cela a permis d'identifier de nombreux problèmes techniques, auxquelles il a fallu apporter des solutions que l'on espère valables sur le long terme, et pour de nombreux cas de figure.

Les prochaines publications sont évoquées (le calendrier de publication avait été envoyé au préalable). CVA fait remarquer que ce calendrier doit rester le plus ouvert possible : c'est l'intérêt particulier pour telle ou telle oeuvre qui doit le dicter, plutôt que des impératifs théoriques qu'il serait impossible de respecter, priorité étant toujours donnée à l'édition papier. Il est également nécessaire de garder une activité continue en ce domaine, afin que l'équipe lyonnaise d'édition en ligne (2 ingénieurs d'étude de l'IHRIM, Nadine Pontal et Maud Ingarao, et une ingénieure d'étude vacataire, Nathalie Arlin) reste mobilisée sur Montesquieu, car elle est très sollicitée par ailleurs pour de nombreux projets d'édition en ligne au sein de l'IHRIM, et il faut que le processus de préparation des textes, assez lourd, reste bien en mémoire d'une fois sur l'autre. Mieux vaut donc des textes courts, mais il faut éviter l'impression de dispersion.

Les prochains à publier en ligne sont, comme cela avait été prévu, deux textes relevant de l'esthétique, *l'Essai sur le goût* (nouvelle édition, par CVA, le texte des Sections additionnelles étant dû à Pierre Rétat), et *De la manière gothique* (édition de P. Rétat, qui a seulement été actualisée et adaptée à l'édition en ligne).

Un autre projet a avancé considérablement : l'**inventaire** de l'intégralité de la correspondance, et l'édition en ligne des lettres pour la période 1700-1731 (correspondant au tome XVIII, premier volume de *Correspondance*, paru en 1998). Une interface de saisie pour l'inventaire a été construite par les ingénieurs de l'IHRIM en août-septembre 2019 ; un séjour d'étude d'une semaine à la Fondation des Treilles (9-16 septembre), réunissant Nadia Plavinskaia, Philip Stewart, Catherine Volpilhac-Augier, a permis de la finaliser et de commencer à la faire fonctionner : c'est une base de données qui contiendra beaucoup d'éléments matériels d'identification (sur le modèle de la base de la correspondance de Condorcet, Ribémont, mais adaptée au corpus Montesquieu). On pourra envisager de rendre cette base accessible à la fin de 2020. L'édition des lettres a elle aussi progressé, mais moins vite : faut-il envisager une mise en ligne partielle ? La question reste ouverte. Outre la Fondation des Treilles, le LabEx Comod (Université de Lyon) et la Fondation La Poste soutiennent financièrement ce programme.

Financement : le financement espéré via le réseau MSH avec la Russie (collaboration Lyon-Académie des sciences, Moscou : voir le compte rendu de 2018) n'a pas été obtenu. Mais le faible niveau de dépenses en 2018 et pour le premier semestre 2019 permet de rester optimiste.

CVA rappelle les comptes 2018 (déjà évoqués lors de l'assemblée générale la veille), et le budget prévisionnel pour 2019, plus que « prévisionnel » en l'occurrence puisqu'on est presque aux deux tiers de l'année (l'exécution du budget est effective jusqu'au 1er juillet) : voir ci-dessus p. 10.

Elle doit déposer un dossier de financement auprès du conseil régional d'Aquitaine pour le tome XX ; la somme habituellement versée est de 1000Euros [ce dossier a été envoyé en octobre, et doit faire l'objet d'une décision au printemps 2020].

Aucune question nouvelle n'étant posée, la séance est levée à 19h30.